ANNEXE VIII

33 1 69835901

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

Tit-I

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du véhicule.
(à fournir en 3 exemplaires)

Je soussigné [redacted]. J. HUWER N° Siret : 775632102

demeurant à : Z.[redacted] RUITZ - B.P. 84 - 62620 BARLIN - Tél. 03 21 52 40 41

déclare avoir monté s[redacted] véhicule désigné ci-après et appartenant à : (nom et adresse) : [redacted]

VOIRIE

la carrosserie suivante : [redacted]

Le véhicule doit être présenté à une ré[redacted] à titre isolé du service des Mines avant immatriculation compte tenu que :

(1) ~~Le châssis a subi les transformations s[redacted] par rapport au type décrit dans la notice du constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.~~

(1) ~~Le porte-à-faux arrière du véhicule carross[redacted] saillies comprises, ne satisfait pas à la limite minimale maximale (1) fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service [redacted]ique du constructeur.~~

(1) ~~Les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges au sol minima maxima (1) prévues par le constructeur. Le nouveau poids total autorisé en charge sera [redacted] par le service des Mines.~~

(1) ~~La largeur du véhicule excède celle fixée par le co[redacted]ur.~~

(1) La position du centre de gravité ne satisfait pas à la [redacted]inimale-~~maxima~~le fixée par le constructeur
Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE (2)

VASP

Genre (3) : VOIRIE

Carrosserie (4) : [redacted]

Marque : RENAULT

Type : 22ACA5 Vers 40 DCI

N° d'identification : VF622ACA000109285

Nombre de places assises : 2
(y compris le conducteur)

Empattement : F' = 4.090 m

DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout)

Longueur L = 7.420 m

Largeur l = 2.310 m

Surface L x l = 17.140 m²

CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE

Longueur utile du chargement : T = 4.350 m

Porte-à-faux arrière du véhicule : X = 1.935 m

Longueur des équipements : c = ~~0.560~~ m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière :

Y = 0.800 m

Porte-à-faux arrière utile : $X_u = \frac{T}{2} - Y =$ ~~1.375~~ m

Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :

F' - Y = 3.290 m

Poids total autorisé en charge : PTAC = 18000 kg

Poids à vide du véhicule carrossé =
PV = PC + M + Ca = 12550 kg

PC : Poids du châssis-cabine en ordre de marche comprenant : [redacted]réservoirs pleins, outillage de bord sans conducteur ni passa[redacted]s sans porte-roues ni roues de secours, avec accumulateurs.

[redacted]ids du ou des portes-roues de secours garnis

Ca[redacted]s de la carrosserie vide et de ses équipements.

Poids à vide [redacted]l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé
(ou sous [redacted]emi-remorque)

PV AV = 5250 kg

Poids à vide sous l' ([redacted]essieu(x) AR du véhicule carrossé (4) :

PV AR = 7250 kg

Poids du conducteur et des [redacted]gers :

p : 75 kg x nombre de p[redacted]ers (conducteur compris).

p = 150 kg

Poids du conducteur et des passa[redacted]r l' (ou les) essieu (x) avant (3) :

p. AV = p (cas de cabine avancée) = ~~150~~ kg

p. AV = $\frac{2p}{3}$ (cas de cabine nor[redacted]) = / kg

Poids du conducteur et des passagers sur le[redacted]) essieu (x) arrière (3) :

p. AR = 0 kg (cas de cabine avancée) (1) = 0 kg

p. AR = $\frac{p}{3}$ (cas de cabine normale) (1) = [redacted] kg

Chargement : Ch = ~~5300~~ kg
(Ch = PTAC - PV - p) .

(1) Barrer la mention inutile.
(2) Voir notice descriptive.
(3) Dans le cas de cabine "hors série", p. AV et p. AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considé[redacted]
(4) Joindre les tick[redacted]

Heure de réception 29.Nov. 10:17